

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT  
LE CHEF DU DÉPARTEMENT

Aux autorités communales  
Aux cantons voisins  
Aux partis politiques, associations et  
groupes d'intérêt concernés

Neuchâtel, le 15 mai 2025

### **Adaptation partielle 2025 du Plan directeur cantonal – consultation officielle**

Mesdames les Présidentes,  
Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

Par la présente, le Conseil d'État a l'avantage de lancer la consultation officielle sur les adaptations partielles 2025 du Plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire, pour une période de 3 mois prolongée des périodes de vacances scolaires, soit **du 15 mai au 15 octobre 2025**.

Le plan directeur cantonal de 2011, partiellement révisé en 2018 pour répondre aux exigences de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire entrée en force le 1<sup>er</sup> mai 2014, a été approuvé par le Conseil fédéral en 2013 et 2019. Il a fait l'objet d'une adaptation partielle en 2021, adoptée par le Conseil d'État en 2024. L'approbation formelle par le Conseil fédéral est en cours.

Les fiches de coordination suivantes sont concernées par l'adaptation partielle 2025 :

#### Modification importantes au sens de la LCAT : (7 fiches)

- A\_25 Créer et améliorer les points et pôles d'intermodalité (interfaces de transport) ;
- R\_32 Développer et gérer les sites touristiques prioritaires (nouvelle fiche PDC) ;
- E\_30 Préserver et valoriser les ressources en matériaux ;
- E\_31 Extraire et valoriser les matériaux minéraux ;
- E\_32 Gérer et valoriser les déchets ;
- S\_12 Développer l'offre d'appartement avec encadrement ;
- S\_32 Planifier les installations de loisirs dans la nature.

#### Modifications mineures au sens de la LCAT : (1 fiche)

- S\_31 Préserver et valoriser le paysage ;

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- PDC\_Adaptations\_2025\_Fiches, version du 14 mai 2025
- PDC\_Adaptations\_2025\_Rapport explicatif 7 OAT, version du 14 mai 2025
- Questionnaire de consultation
  
- La carte de synthèse du plan directeur cantonal sera mise à jour à l'aval de la consultation, sur la base des cartes annexes liées aux fiches nouvelle et modifiées ci-dessus: R\_32, E\_31, E\_32 et S\_32.

Les documents de consultation peuvent être téléchargés sur la page d'accueil du site internet du service de l'aménagement du territoire [www.ne.ch/SAT](http://www.ne.ch/SAT).

L'ensemble du dossier en vigueur et les modifications antérieures sont disponibles sous <https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SCAT/pdc/Pages/accueil.aspx>

Les retours sont attendus **jusqu'au 15 octobre 2025 au plus tard** - à l'adresse courriel suivante : [Service.AmenagementTerritoire@ne.ch](mailto:Service.AmenagementTerritoire@ne.ch), mention « Adaptation PDC 2025 », ou par courrier au Service de l'aménagement du territoire, Rue de Tivoli 5, Case postale, 2002 Neuchâtel.

Dans toute la mesure du possible, nous vous remercions d'utiliser le formulaire de consultation, lequel facilitera le traitement des remarques.

En cas de questions, il peut être pris contact avec :

Dominique Robyr Soguel, cheffe de service adjointe, responsable de la section Planification cantonale [dominique.robrysoguel@ne.ch](mailto:dominique.robrysoguel@ne.ch), +41 32 889 47 13 (jusqu'au 31 juillet 2025).

Gabriel Jeanneret, chef de service adjoint, responsable de la Section Planification cantonale (à partir du 1<sup>er</sup> août 2025) [gabriel.jeanneret@ne.ch](mailto:gabriel.jeanneret@ne.ch), + 41 32 889 34 50.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes et pour votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le conseiller d'État  
Chef du Département du développement territorial et  
de l'environnement



Laurent Favre

**Liste de distribution :**

- Autorités communales neuchâtelaises
- Association des communes neuchâtelaises (ACN)
- Conférence des directeurs communaux – aménagement du territoire (CDC-AT)
- Objectif: ne
- Arcjurassien.ch
- Chambre d'agriculture et de viticulture (CNAV)
- Chambre immobilière neuchâtelaise (CIN)
- Chambre neuchâtelaise du commerce et de l'industrie (CNCI)
- Union neuchâtelaise des arts et métiers (UNAM)
- Association suisse de l'industrie des graviers et du béton (ASGB)
- Association suisse de l'industrie du ciment (cemsuisse)
- Fédération neuchâtelaise des entrepreneurs (FNE)
- SIA – Section Neuchâtel (SIA\_NE)
- Fédération suisse des urbanistes, section romande (FSU-r)
- Groupement des architectes neuchâtelais (GAN)
- Habitat durable Neuchâtel
- ASLOCA Neuchâtel ;
- Patrimoine suisse, section Neuchâtel ;
- Pro Natura, section Neuchâtel
- WWF, section Neuchâtel
- Association Sorbus
- ATE, section neuchâtelaise
- Touring Club Suisse – section Neuchâtel
- Association suisse des transports routiers (ASTAG) Section Neuchâtel-Jura
- Tourisme neuchâtelais (Tn)
- Chambre cantonale de l'hôtellerie et de la restauration GastroNeuchâtel
- Neuchâtel Rando
- Société des sentiers des Gorges de l'Areuse
- Société des Gorges de la Poëtta Raisse
- Association Sentiers du Doubs – section La Chaux-de-Fonds
- Société des Bugnenets-Savagnières SA
- Coopérative du Télésiège Buttes – Robella – Chasseron Nord (TBRC)
- Association Destination Val-de-Travers
- Association du Télésiège du Crêt-Meuron
- Société d'intérêt public de Chaumont
- Les amis du Mont-Racine
- Club Alpin Suisse – section Neuchâtel
- Association Réseau Équestre Neuchâtelais (AREN)
- Neuchâtel VTT
- PRO VELO Neuchâtel
- Union cycliste neuchâtelaise Swiss Cycling
- Neuchâtel ski de fond
- Pro Infirmis
- TransN
- CFF
- BLS
- CJ
- Partis politiques neuchâtelais (Le Centre, Les Verts, PLR, POP, PS, Solidarités, UDC, Verts'Libéraux)
- Cantons voisins (Jura, Berne, Vaud, Fribourg)
- Parc naturel régional du Doubs
- Parc naturel régional Chasseral
- Département du Doubs (France)
- Région Bourgogne Franche-Comté
- Offices et services fédéraux (via l'ARE - courrier distinct)

**Copie :**

- Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)
- Département de la santé, des régions et des sports (DSRS)
- Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)
- Département de la formation, des finances et de la digitalisation (DFFD)
- Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)
- Service de l'aménagement du territoire (SAT)
- Office du patrimoine bâti et immatériel (OCPI)
- Office de l'archéologie cantonale
- Service des ponts et chaussées (SPCH)
- Service des transports (SCTR)
- Service de l'agriculture (SAGR)
- Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)
- Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)
- Service de l'économie (NECO)
- Service de la santé publique (SSP)
- Service des sports (SSPO)
- Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)